

■ **Caisse de prévoyance de Camille Bloch SA**, à Courtelary, Prévoyance professionnelle, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'application, en faveur des salariés de Chocolats Camille Bloch SA etc., Fondation (FOSC no 23 du 04. 02. 2004, p. 4, publ. 2102130). Autorité de surveillance: Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne (OASSF).

Journal no 1091 du 20.04.2004  
(02231958 / CH-073.7.015.560-3)